



**CCI BRETAGNE**



## RÉALISER SON ÉTUDE DE MARCHÉ

Une étape vitale pour la concrétisation de votre projet

L'étude de marché va vous permettre de vérifier la cohérence de votre projet et sa faisabilité commerciale. Or, c'est la partie souvent négligée dans les dossiers des porteurs de projet. C'est un processus de collecte et d'analyse d'informations nécessaires pour la mise en œuvre du projet.

Il est indispensable de maîtriser votre environnement et donc d'avoir une vision précise du marché sur lequel vous souhaitez vous implanter. Cette étude se décompose en une approche globale du marché puis locale.

Votre CCI vous propose :

- D'effectuer au sein de nos Espaces Entreprendre une recherche documentaire
- D'être mis en relation avec nos observatoires économiques qui peuvent vous fournir une large gamme de données locales
- De prendre un rendez-vous avec votre conseiller qui vous aidera dans l'appréciation globale de votre marché : état des lieux des clients, fournisseurs, concurrents, contexte règlementaire, tendances et évolutions du marché
- D'acquérir une méthodologie pour constituer votre étude en assistant à des ateliers spécifiques sur cette thématique.

Dans le cadre de votre projet, vous pouvez être éligible au dispositif d'accompagnement **PASS Création**. Pour en [savoir +](#) [Découvrez l'agenda de nos événements](#) dédiés à la création, reprise et transmission d'entreprise.